

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 57 (1931)
Heft: 25

Artikel: L'éclairage des bureaux de la Société Nestlé, à La Tour-de-Peilz
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-44182>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

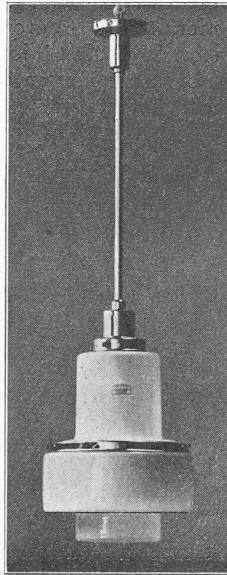
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 13.10.2024

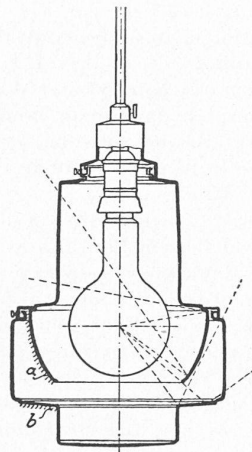
ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'éclairage des bureaux de la Société Nestlé, à La Tour-de-Peilz.

En complément à la description de ces bureaux, parue dans notre dernier numéro, nous dirons qu'ils sont éclairés au moyen de réflecteurs-diffuseurs *Zeiss* (*Zeiss Spiegellicht*, système *Zeiss-Wiskott*) « semi-indirects », la proportion



Vue du réflecteur-diffuseur *Zeiss*.



Coupe du réflecteur-diffuseur *Zeiss*.

Légende :
a = miroir principal.
b = » auxiliaire.

de l'éclairage indirect étant de 75 %. La vue et le croquis ci-joints montrent l'aspect et la construction de ces appareils.

Petite turbine genre Kaplan pour installation particulière.

Récemment a été mise en service, chez MM. Chabloz et C^{ie}, au Moulin Bornu, à La Sarraz, une installation hydraulique à basse chute, fournie par les « Ateliers de Constructions Mécaniques de Vevey », qui peut être citée comme un exemple d'utilisation rationnelle d'un faible débit. Elle est alimentée par un canal dont le débit varie de 150 à 650 litres/seconde, sous une chute de 10,7 m, en moyenne. Cette installation ne se caractérise donc pas par sa puissance, au contraire, et c'est justement ce qui en fait l'intérêt, par le fait que le client a porté son choix sur une turbine genre Kaplan à pales motrices orientables et à réglage complètement automatique qui doit être la plus petite turbine de cette construction actuellement en service. On sait qu'une telle turbine augmentée dans une grande proportion la rentabilité d'une installation à débit variable, attendu qu'elle conserve sous une admission partielle un rendement tel qu'au quart de la charge il est presque aussi élevé qu'à charge totale, tandis

que c'est loin d'être le cas pour une turbine Francis à grande vitesse spécifique ou une turbine-hélice, qui ne fonctionnent économiquement que dans un domaine restreint de celle-ci.

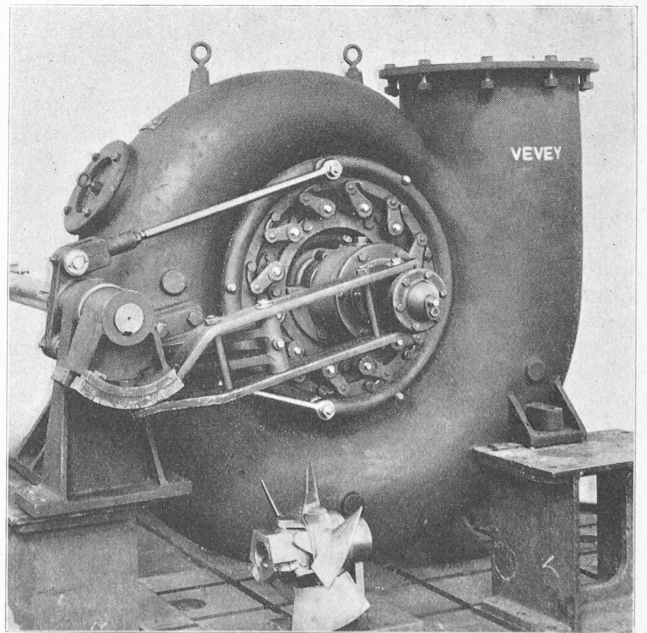
Les données de construction sont les suivantes :

Chute nette = 10,7 m, Puissance = 77 ch, Vitesse = 1100 t/min. Cette dernière est d'abord ramenée à 480 t/min par un réducteur à engrenages, puis à 180 t/min par l'intermédiaire d'une courroie.

La roue motrice, de 360 mm de diamètre, a 5 pales en bronze dont le mécanisme d'orientation, grâce à une construction spéciale en des matériaux de grande résistance, est entièrement logé dans un moyeu de 150 mm de diamètre extérieur, ce qui constitue un certain tour de force.

Dans le cas particulier, la turbine, à axe horizontal, est à bêche spirale en fonte, largement dimensionnée, comme il convient pour de telles machines si l'on veut réaliser une bonne amenée de l'eau au distributeur. Elle est munie du réglage dit « extérieur » actionné par un régulateur de vitesse à pression d'huile dont l'arbre de réglage porte une came agissant sur le mécanisme d'orientation des aubes motrices. En outre, un régulateur de niveau avec flotteur agit sur la soupape de distribution du régulateur de vitesse et limite ainsi l'ouverture de la turbine, pour empêcher que le canal ne se vide en temps de basses eaux.

En vue d'une bonne récupération de l'énergie résiduelle et comme la turbine est à axe horizontal, un soin spécial a été apporté à la construction du coude d'aspiration, traversé par l'arbre moteur, condition qui était imposée au constructeur par l'aménagement des lieux. Il est à ample courbure et muni d'une paroi médiane



Turbine *Kaplan*, à bêche spirale. Au premier plan : roue motrice avec mécanisme d'orientation breveté.